

Ce formulaire s'adresse à toute personne désirant soumettre sa candidature à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour agir à titre de personne reconnue dans le secteur des jeux et des manèges.

1. Coordonnées de l'ingénieur

Nom :		Prénom (dans le cas d'une personne physique) :	
Nom de l'entreprise :			
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) :			
N° de membre à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) :			
N° :		Rue :	
Bureau/appartement :		Municipalité :	
Province :		Code postal :	
N° de téléphone :		Poste :	
N° de télécopieur (facultatif) :		Courriel :	

2. Description des compétences

Décrire votre formation (donner des précisions sur votre scolarité, des stages de perfectionnement et toute formation pertinente) :

Fournir une preuve d'inscription au tableau de votre ordre professionnel

Décrire vos connaissances de la réglementation et des normes applicables au Québec dans le domaine des jeux ou manèges :

Décrire vos connaissances de la réglementation pertinente applicable dans le domaine des jeux ou manèges (CSA, F24, ASTM) :

Fournir une liste détaillée de vos expériences acquises dans des activités reliées au domaine de la conception, de la construction ou de la vérification des jeux ou manèges. Joindre une copie de votre dossier professionnel :

3. Déclaration formelle

Des frais sont exigibles, consultez la [Tarification applicable aux jeux et manèges](#). Le montant total est payable par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du ministère des Finances ou de la Régie du bâtiment du Québec.

J'atteste que les renseignements contenus sont exacts et complets.

Nom :	Prénom :
Signature :	Date :

Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave. La Régie du bâtiment du Québec peut en tout temps vérifier l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire.

Règlements et norme de référence

Code de construction, chapitre IX, Jeux et manèges

Code de sécurité, chapitre VII, Jeux et manèges

Code de sécurité concernant les jeux et manèges CAN/CSA 267-00

Protection des renseignements personnels

Les renseignements nominatifs que vous transmettez à la RBQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence, qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ.

La RBQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Pour en savoir plus

Régie du bâtiment du Québec

514 873-0976 ou 1 800 361-0761

www.rbq.gouv.qc.ca

Envoi du formulaire

Acheminez votre formulaire dûment rempli et signé à l'adresse ci-dessous :

Régie du bâtiment du Québec

545, boulevard Crémazie Est, 4^e étage

Montréal (Québec) H2M 2V2

Télec. : 514 864-2903 ou 1 866 315-0106